

Barbara Hobson (dir.)

Making men into fathers. Men, masculinities and the social politics of fatherhood

2002, Cambridge University Press, 328 pages.

« Nouvelle » ou « défaillante », ces dernières années, la paternité a bénéficié d'un nombre croissant de publications, plus que les hommes qui en sont les acteurs réels ou potentiels. Une part importante de cet espace éditorial reste (pré)occupée par les perspectives d'une « société sans père » et d'une crise de l'autorité, du lien social, du sujet, un certain degré d'abstraction présidant à l'interrogation.

L'intérêt des contributions réunies par Barbara Hobson (1) – pour l'essentiel des monographies relatives aux sociétés ouest-européennes et nord-américaines et inscrites dans le courant des *gender studies* – est d'aborder sociologiquement et historiquement la question des hommes et de la paternité. En étudiant de façon comparative, dans le temps et dans l'espace, comment les hommes accèdent à des statuts de pères, par quels critères et avec quels attributs, réels ou idéels, il est possible de mieux comprendre les logiques au cœur des différents modèles de paternité. La démarche commune des auteurs de cet ouvrage est de considérer ces modèles comme étroitement liés à des contextes et héritages institutionnels nationaux, insérés dans une législation et mis en forme par les politiques publiques. Le trouble dans la paternité contemporaine éprouvé est essentiellement imputable à l'érosion, depuis les années soixante, du modèle du *male-breadwinner*, que l'on peut traduire par « père pourvoyeur » ou « monsieur gagne-pain ». Il ne s'agit rien de moins que de l'incarnation privilégiée – *i. e.* dominante et hégémonique – de la masculinité dans les sociétés occidentales. Le modèle du père pourvoyeur correspondant historiquement au modèle de famille dans lequel l'homme apporte le revenu familial, en vendant sa force de travail, et bénéficiant ainsi d'une protection sociale. La femme – comme épouse et mère – et l'enfant étaient inscrits familialement dans la dépendance vis-à-vis du chef de famille en raison de leur statut d'ayants droit (2).

En relation avec les évolutions conjuguées des rapports entre les sexes au sein de la famille et des agencements institutionnels entre la sphère privée-familiale, le marché et l'État dans les différents systèmes de protection sociale (3), des dynamiques de recomposition des identités masculines, dont les identités paternelles, sont actuellement à l'œuvre. Cette sortie du modèle du *male-breadwinner* demeure l'objet d'une appréciation ambivalente, entre inquiétudes et élans modernisateurs. En témoigne, dans la période contemporaine, la coexistence de la figure du père « défaillant » et/ou « dépossédé » avec celle d'un « nouveau père » mieux inscrit dans la vie familiale. De fait, ce processus rencontre une volonté croissante des pouvoirs publics, ainsi que de groupes organisés autour de la promotion des droits des pères et issus de la société civile, d'en offrir une interprétation et d'en infléchir le cours, ce dont tente de rendre compte cet ouvrage, relativement novateur en la matière.

Cinq études de cas sont plus particulièrement développées : les États-Unis par Ann Shola Orloff et Renée Monson, la Suède par Helena Bergman et Barbara Hobson, la Grande-Bretagne par Jane Lewis, l'Allemagne par Ilona Ostner, les Pays-Bas par Trudie Knijn et Peter Selten ; les analyses mettent à jour des convergences. Pour l'ensemble de ces sociétés, les contributions soulignent l'élaboration d'une « question paternelle », sa mise sur agenda politique et la mise en œuvre de politiques sociales de la paternité visant une plus grande implication des pères dans la prise en charge de leurs enfants, pour une amélioration du bien-être de ces derniers et, le cas échéant, dans un souci de plus grande équité entre les sexes. Une redéfinition des attentes institutionnelles à l'égard des hommes et des femmes est également identifiée. Elle correspond à une réévaluation de leurs apports respectifs comme pères et mères en termes de « cash » et de

(1) Professeure de sociologie à l'Université de Stockholm, B. Hobson est à la direction de l'Advanced Research School in Comparative Gender Studies.

(2) Voir J. Lewis, 1992, *Gender and the development of welfare regimes*, *Journal of European Social Policy*, vol. 2, n° 3.

(3) Les contributions discutent les travaux de Gøsta Esping-Andersen sur les régimes d'États-providence, dans une perspective critique, *i. e.* en intégrant la question du genre dans l'étude des formes de citoyenneté sociale. Voir G. Esping-Andersen, 1999, *Les trois mondes de l'État-providence : essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF ainsi que l'ouvrage paru en 1999 : *Social foundations of postindustrial economics*, New York, Oxford University Press.

« care », c'est-à-dire de revenus et de prise en charge des enfants. Ainsi, dans l'ensemble des études de cas, les femmes – quel que soit leur statut, notamment les mères isolées – sont incitées, voire contraintes, à intensifier leur engagement sur le marché du travail.

Néanmoins, selon les différents pays, les pères n'ont pas les mêmes droits et obligations, et l'intervention des pouvoirs publics ne s'articule pas selon un même ordre de priorités.

Les politiques sociales aux États-Unis et en Grande-Bretagne ciblent essentiellement les hommes inscrits dans une paternité « fragilisée », par le fait de naissances hors mariages et/ou de l'instabilité conjugale. Mettant en avant une explication d'ordre culturel, les responsables politiques américains accusent explicitement un recul de la « culture du mariage » – i. e. des valeurs de responsabilité et d'engagement familiales mais aussi professionnelles (qui étaient au fondement du modèle du père pourvoyeur). Certaines communautés, principalement afro-américaines, sont particulièrement stigmatisées. À défaut de réussir à (re)donner aux mères isolées des maris, ces politiques visent *a minima* une meilleure exécution des obligations financières (*cash*) liées au statut de père biologique, et usent d'un registre plus coercitif et rééducatif qu'incitatif. Il est intéressant de voir comment le « démariage » aux États-Unis induit des interprétations contradictoires et des mobilisations conflictuelles autour de la question de la condition masculine. Certains groupes organisés en faveur de la responsabilité paternelle – à l'exemple des *Promise Keepers* – accusent au contraire une structure sociale inégalitaire, dominée par des élites, le plus souvent blanches et encore masculines. Cette forme de domination exclurait les hommes afro-américains des emplois les mieux rémunérés et, par là, les déposséderait des moyens d'un engagement marital et familial stable.

En Suède et aux Pays-Bas, il s'agit plutôt d'inciter l'ensemble des pères à s'impliquer dans la vie familiale et à prendre en charge les tâches de soins et de garde de l'enfant. Par une politique, qui offre notamment la possibilité pour les hommes de bénéficier de congés parentaux ou de réductions adaptées du temps de travail, l'État soutient un certain modèle de paternité. Les auteurs attirent l'attention sur les conditions d'une dynamique des droits du père et d'une mise en avant du registre du « care » plutôt que de celui des obligations et du « cash ». Mettre l'accent sur les soins et l'éducation dispensés par le père suppose une prise de distance avec le modèle du « père pourvoyeur ». La prise en charge du coût de l'enfant doit ainsi être le fait d'un couple parental dont les membres sont également engagés sur le marché du travail. Elle doit s'effectuer, le cas échéant, avec le bénéfice d'un soutien social ou, comme cela tend à être le cas au Pays-Bas depuis les années quatre-vingt-dix,

s'il y a séparation conjugale et dans un contexte de réduction des dépenses sociales, par un report de la charge économique de l'enfant sur la seule mère, avec les risques de pauvreté infantine que cela comporte. Ainsi, entre le retrait de l'État, l'incitation des mères à investir la sphère marchande et la remise en cause du père pourvoyeur, s'il y a bien de nouvelles opportunités pour les femmes, elles s'accompagnent de nouvelles contraintes et de nouveaux risques.

Une autre limite demeure pour ce « nouveau père » plus impliqué auprès de ses enfants. Dans un contexte de compétition économique renforcée par la globalisation, les hommes tirant le plus de revenus de la sphère marchande peinent à endosser ce nouveau modèle, car ils sont de fait plus pénalisés que les femmes et les hommes moins qualifiés pour leur investissement dans la vie familiale. Le soutien des pouvoirs publics, comme les campagnes suédoises en faveur du congé paternel et à destination des employeurs, représente néanmoins une ressource dont les hommes sont susceptibles de tirer parti, pour autant qu'ils revendiquent un rééquilibrage entre vie familiale et vie professionnelle et qu'ils trouvent intérêt à une nouvelle configuration de leurs investissements dans les différentes sphères d'activités sociales.

L'apport majeur de cet ouvrage est de souligner la variété des facteurs, économique, social, culturel à même de déterminer ces différents régimes de paternité. Au prix du maintien d'une certaine complexité, les différentes contributions apportent un éclairage convaincant des modalités d'élaboration des différents types de « bonnes » ou « mauvaises » paternités dans les différents contextes nationaux. La démonstration d'un processus d'interaction et de co-définition entre genre et politiques sociales est bien menée dans les études de cas, les politiques sociales contribuant à définir les attributions de genre, le genre conditionnant les intentions des politiques sociales. Le caractère stratégique du genre est également particulièrement bien souligné par les auteurs. Les attributions de droits et de devoirs, l'accès ou non des individus à des opportunités sur le marché du travail, dans la sphère privée-familiale ou de soutien social, sont fortement conditionnés par le genre et les rapports entre les sexes. Signe de maturité des « *gender studies* », cet ouvrage fait bénéficier les hommes, et non plus seulement les femmes, d'une étude en tant que sujet sexué ; il permet ainsi de mieux comprendre la situation sociale et politique des un(e)s et des autres, et de rendre visible ce qu'occulte habituellement le seul paradigme de la domination masculine.

Marine Boisson

Doctorante à l'Institut d'études politiques de Paris
Chargée de cours à Lyon-2.